



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 01.05.2020

Numéro de publication: HR02-1004881550

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation ADC Therapeutics SA, Epalinges

ADC Therapeutics SA

(ADC Therapeutics AG) (ADC Therapeutics Ltd)

Biopôle, route de la Corniche 3 B

1066 Epalinges

ADC Therapeutics SA, à Epalinges, CHE-461.408.645 (FOSC du 20.04.2020, p. 0/1004873867). Statuts modifiés le 24 avril 2020. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 19 mai 2016), le délai étant écoulé. Les 66'671'875 actions nominatives de CHF 0.064 sont transformées en 53'337'500 actions nominatives de CHF 0.08. 44 actions nominatives ordinaires de CHF 0.08 sont transformées en 6 actions nominatives de type C de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 12 actions nominatives de type D de CHF 0.08 et 26 actions nominatives de type E de CHF 0.08. Nouveau capital-actions: CHF 4'267'000, entièrement libéré, divisé en 11'762'456 actions nominatives ordinaires de CHF 0.08, 14'262'500 actions nominatives de type B de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 8'075'006 actions nominatives de type C de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 7'837'512 actions nominatives de type D de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, et 11'400'026 actions nominatives de type E de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a modifié deux clauses statutaires relatives à une augmentation autorisée du capital (selon décisions d'autorisation du 30 mars 2020) par décision du 24 avril 2020. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision relative à l'octroi de droits du 17 mars 2020) par décision du 24 avril 2020. Pour les détails, voir les statuts.

Registre journalier no 7010 du 28.04.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 75, Date: 20.04.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud